

EDITO

Chers Parents,

Un trimestre vient de se dérouler et le conseil local FCPE Marguerite de Navarre souhaite se rapprocher des parents pour mieux comprendre leurs interrogations, leurs souhaits et aussi pour faire le lien avec l'équipe pédagogique du collège et travailler en coopération.

L'actualité ne manque pas et nous relaierons les informations tant au niveau au national que local.

Il vous sera proposé des dossiers dont chacun et chacune pourra aller chercher des compléments d'informations avec les sources Internet.

Ces lettres trimestrielles, sur cette année scolaire 2017/2018 ne sont pas figées et nous attendons vos avis. Vos commentaires nous permettrons d'améliorer cette lettre qui se veut pour vous et vos enfants.

Au nom du conseil local FCPE Marguerite de Navarre,

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire auprès de vos enfants,

Natacha CHARTIER
Présidente
FCPE Marguerite de Navarre



NOUVEAUTÉ *Café des parents*

Mercredi 13 décembre 2017

Bientôt un café des parents pour apprendre à mieux se connaître, apprendre l'organisation du collège et la vie de nos enfants au sein du collège.

Ce café des parents, ouvert à tous est gratuit et s'organisera sur 3 dates dans l'année scolaire. Le collège soutient cette initiative et sera présent.



Rendez-vous pour le premier café des parents le Mercredi 13 décembre 2017 de 7h30 à 9h au Foyer Socio-éducatif. Nous vous y attendons nombreux.

INFOS PRATIQUES

Permanence FCPE 64 : école Henri IV – 3^{ème} étage – 64000 Pau
Réunion du conseil local FCPE Marguerite de Navarre : tous les 1^{er} mardis du mois à 20h45
Contact : coll.margueritedenavarre@fcpe64.org



DOSSIER

Les réseaux sociaux

Extrait de trois conseils de Cécile Rousselle, coordinatrice du programme Internet sans crainte :

1. Instaurer le dialogue et créer un climat de confiance

Même si le conseil semble facile, c'est sans doute le plus efficace : il faut maintenir le dialogue avec son enfant, discuter avec lui de son activité sur les réseaux sociaux. Ces échanges réguliers seront la meilleure prévention en cas de problèmes.

2. Guider son enfant sans être trop intrusif

Pour les parents, le contrôle à 100% est impossible. La plupart des collégiens utilisent leur smartphone pour aller sur les applications des réseaux sociaux, et l'interdiction totale ne fonctionne pas.

3. Fais ce que je dis, pas ce que je fais !

Les parents oublient trop souvent qu'ils sont des modèles ! Comment voulez-vous qu'un enfant applique vos consignes, notamment quand on leur demande de ne pas partager de photos de lui ou de ses copains, quand on publie soi-même les photos de ses enfants sur les réseaux sociaux ?

La suite, sur : <https://www.fcpe.asso.fr/conseils-aux-parents/reseaux-sociaux-du-bon-sens-et-de-la-curiosite>

EN SAVOIR PLUS

- Pour en savoir plus, visitez l'espace parents d'[Internet sans crainte](#).
- Tutoriels et conseils d'experts sur le site de [l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique](#).
- [Campagne de la Cnil](#) : « Protéger sa vie privée en 6 étapes » par le YouTuber Kevin Tran.
- [Facebook](#) fournit sur sa plateforme des conseils pour agir en cas de harcèlement.
- Portail [Non au harcèlement](#) du ministère de l'Éducation nationale.

ACTUALITES

Elections des parents d'élèves

L'éducation nationale a publié sur son site l'évolution des taux de participation aux élections des parents d'élèves depuis 2014 (<http://www.education.gouv.fr/cid122680/resultats-definitifs-des-elections-des-representants-des-parents-d-eleves.html>)

Évolution des taux de participation aux élections des parents d'élèves sur les quatre dernières années

Niveau	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
1er degré	45,86%	46,68%	47,30%	46,37%
(N/N-1)	-0,17	+0,82	+0,62	-0,93
2nd degré	24,17%	23,85%	23,47%	21,87%
(N/N-1)	-0,42	-0,32	-0,38	-1,60

Des données qui nous interrogent tant la place du délégué de parents est importante et permet à maintes situations d'accompagner les enfants différemment.

Cette année, ce sont **21 délégués FCPE** qui vous représenteront dans les classes. Nous avons fait le choix de prioriser « une classe, au moins un parent » et nous nous sommes accordés avec les délégués PEEP pour qu'il y ait toujours au moins un parent. Mais nos disponibilités ne sont pas inépuisables et 3 classes n'ont aucun représentant de parents.



ACTUALITES

Réforme du brevet des collèves

Le brevet, examen passé par tous les collégiens en classe de troisième, va être modifié pour la session 2018, selon un arrêté publié mercredi 29 novembre au Journal officiel.

Alors que l'examen passé en 2017 par les collégiens donnait plus de place au contrôle continu qu'aux épreuves finales passées en juin (respectivement 400 et 300 points), le brevet de la session 2018 rétablit l'équilibre entre les deux modes d'évaluation (400 points chacun).

La deuxième modification réside dans la répartition des points. Les épreuves de français et mathématiques seront notées sur 100 points chacune, alors que celle d'histoire-géographie - enseignement moral et civique et celle portant sur les sciences et vie de la Terre, physique-chimie et technologie seront notées sur 50 points.

L'épreuve orale, notée sur 100 points, est maintenue. Mais, alors qu'elle portait sur des enseignements interdisciplinaires en 2017, elle pourra aussi porter sur l'enseignement d'histoire des arts en 2018, comme c'était le cas précédemment.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- **32 Bilans (ou conseils avancés)** se sont déroulés du 06 au 20 novembre 2017,
- **Prochain conseil de classe** : janvier 2018
- **Conseil d'Administration du mardi 7 novembre 2017** : installation du CA et des commissions
- **Conseil d'Administration du mardi 5 décembre 2017** : vote budget 2018 et conventions

Les délégués FCPE au Conseil d'Administration :

Marc ALZIEU,
Angela CASONATO,
Natacha CHARTIER
Tatiana LASBENNES.